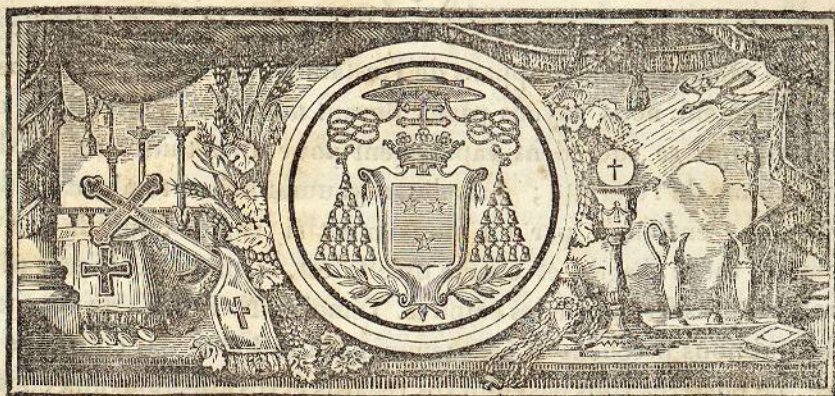


collection

~~T. J. F. H. M.~~

1830.

1830



LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR

L'ARCHEVÊQUE DE TOULOUSE

ET DE NARBONNE,

*Sur son arrivée dans sa ville épiscopale, et à l'effet d'ordonner
des prières pour le repos de l'âme de N. S. P. le Pape
PIE VIII, et pour l'élection du Souverain Pontife.*

PAUL-THÉRÈSE-DAVID D'ASTROS, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, Archevêque de Toulouse et de Narbonne, Primat des Gaules, au Clergé et aux Fidèles de son Diocèse, salut et bénédiction en N. S. J. C.

Dans quelle circonstance, Nos TRÈS-CHERS FRÈRES, a-t-on pu rappeler avec plus de raison cet oracle de l'Écriture : *Vanité des vanités, et tout n'est que vanité..... Une génération passe, une autre lui succède..... Partout il n'y a que peine et affliction d'esprit.....* ; rien

n'est stable sous le soleil.... (1) La divine Providence offrit-elle jamais des exemples plus frappans de l'instabilité des choses humaines ? Non seulement nous voyons passer devant nous les générations des hommes, qui se succèdent rapidement pour aller toutes se perdre dans l'abîme de l'éternité ; mais les royaumes même tombent et disparaissent , entraînés par un mouvement si rapide , que la vie de l'homme, toute fragile et courte qu'elle est, semble désormais plus durable et plus ferme que les empires. Témoins, N. T. C. F., de ces spectacles qui nous prêchent si éloquemment la caducité des choses de la terre, ne porterez-vous pas enfin vos regards et vos affections aux choses du Ciel ? Jusques à quand, vous dirai-je avec le psalmiste, *vos cœurs seront-ils attachés à la vanité ? jusques à quand courrez-vous après le mensonge ?* (2)

Cependant , au milieu de tous ces objets soumis à une continuelle vicissitude , il en est un qui ne doit point périr , c'est la religion donnée aux hommes par J.-C. pour les sanctifier , et pour former la société glorieuse des saints qui doivent régner éternellement avec Dieu dans le séjour céleste. C'est pour accomplir cette œuvre de sa miséricorde , le but de toutes ses autres œuvres, que le fils de Dieu parut sur la terre ; qu'il envoya ses apôtres prêcher l'Evangile à toutes les nations , et c'est pour la même fin qu'aux apôtres ont succédé et succéderont jusqu'à la consommation des siècles les évêques chargés de vous annoncer les mêmes vérités évangéliques et de vous dispenser les mêmes sacremens. Telle est aussi la mission auguste que nous avons reçue nous-mêmes du Vicaire de J.-C. quand il nous a institué pour être votre premier Pasteur. Mais plus cette mission est sublime, plus nous avons dû trembler de nous en voir revêtu. Combien, en particulier, n'avons nous pas été pénétrés de crainte en apprenant que nous étions appelé à gouverner une église si illustre par le sang de l'apôtre qui y planta la foi , par les souffrances d'un grand nombre de martyrs , par les éminentes vertus de ses pontifes , dont plusieurs sont publique-

(1) Eccl. I. 3. 4 1. 7. II. 11.

(2) Ps. 4.

ment vénérés dans le monde chrétien pour leur sainteté. Quelle tâche encore d'avoir à succéder immédiatement à un homme qui, par sa naissance, ses talens, ses vertus, ses dignités, a jeté dans le monde un si grand éclat; à un pontife qui, dès l'origine de nos troubles, parut au premier rang des défenseurs de la Religion, s'y distingua par sa sagesse et sa modération comme par son courage; et qui, vers la fin de sa carrière, après tant d'adversités et de souffrances a senti sa jeunesse se renouveler comme celle de l'aigle (1), et a retrouvé en lui-même une âme capable de soutenir de nouveaux combats.

Malgré ces considérations si capables de nous abattre, nous avons cru reconnaître la volonté divine dans notre nouvelle destination, et cette pensée a relevé notre courage. Nous nous sommes souvenu que Dieu, quand il impose une tâche difficile, ne manque pas de donner les forces pour la remplir: qu'il n'abandonne jamais ceux qui mettent en lui leur confiance; que, d'après ce qu'il nous a appris formellement lui-même, *il aime à choisir les plus faibles, selon le monde, pour confondre les puissans, ce qu'il y a de plus vil, de plus méprisable, ce qui n'est pas, pour détruire ce qui est.* (2)

Si nous avions eu besoin d'autres motifs d'encouragement, nous les aurions trouvés, N. T. C. F., dans ce que nous avons appris de votre foi, de votre zèle pour la religion, de votre respect et de votre affection pour ses ministres; car nous pouvons vous dire avec vérité ce que saint Paul disait aux Thessaloniens: *Votre foi est devenue célèbre par tout le monde.* (3) On nous a fait connaître en même temps toutes les ressources que nous devons trouver dans les lumières et les vertus du Clergé de notre nouveau diocèse, principalement de notre ville épiscopale, dans le grand nombre des sujets qui aspirent au sacerdoce, et dans les hom-

(1) Ps. 102.

(2) 1. Cor. 1. 25. 28.

(3) 1. Thess.. 1. 8,

mes vénérables qui consacrent leurs veilles et leur travaux, à les rendre dignes d'en remplir les sublimes fonctions. Enfin on nous a parlé de ces maisons saintes où des âmes généreuses renonçant aux plaisirs et aux grandeurs du siècle, vont *se cacher dans la face du Seigneur* pour y contempler ses amabilités divines, et en même temps se dévouent à toutes les œuvres de la charité, instruisent l'enfance, soulagent les infirmités corporelles, offrent un asyle au repentir, accueillent avec une douceur céleste des êtres pervers dans lesquels elles font renaître le sentiment de la vertu par l'attrait de leur sainteté. En apprenant cette heureuse réunion de science, de zèle, de piété, de bonnes œuvres, nous avons rendu grâce à la bonté divine qui nous ménageait de tels secours et de si douces consolations. Dès-lors, nous n'avons plus ambitionné autre chose que de nous trouver au milieu de vous, de vous exprimer les sentimens que Dieu avait déjà mis en notre cœur pour notre troupeau, et de venir, dans notre Métropole, élever nos mains au Ciel, pour en faire descendre sur vous ses bénédictions. Vous savez, N. T. C. F., les obstacles qui ont retardé l'accomplissement de nos vœux. Un moment nous avons craint que ces obstacles ne fussent invincibles; mais celui qui dispose à son gré des événemens a fait disparaître toutes les difficultés, et nos vœux se trouvent enfin accomplis. Nous pouvons dès ce moment vous adresser des paroles de salut, vous exciter à avancer constamment dans le sentier des vertus chrétiennes, *vous exhorter*, avec l'apôtre, à *ne pas recevoir en vain les grâces de Dieu* (1); surtout à ne pas laisser stérile la grâce inappréciable d'être né dans la vraie foi et de l'avoir conservée jusqu'à ce jour malgré les ravages de l'incrédulité. Ne vous contentez pas de porter le nom de chrétiens; mais, étant éclairés comme vous l'êtes des lumières de l'Evangile, marchez, comme des enfans de lumière, pleins de charité, en tout fidèles à la justice, ne connaissant que la vérité : *Fructus lucis est in omni bonitate et justitiâ et veritate*. (2)

(1) 2. Cor. VI. 1.

(2) Eph. III. 9.

Si vous êtes affligés des désordres du siècle, si vous désirez le triomphe de la religion, jetez un regard sur vous-même, corrigez vos propres désordres et appliquez-vous à pratiquer les sublimes préceptes du christianisme. C'est le temps, pour les vrais chrétiens, de s'élever au-dessus des vertus communes ; aimez vos frères avec un cœur sincère...., souffrez avec patience... , bénissez ceux qui vous haïssent... ; et, abandonnant à Dieu le soin de votre défense, ne vous laissez pas vaincre par le mal, mais triomphez du mal par le bien. (1)

Nous vous devons quelques avis particuliers dans ces momens difficiles, vous, nos chers et respectables coopérateurs. Soyez, plus que jamais, suivant le précepte du Fils de Dieu, *prudens comme le serpent et simples comme la colombe*. (2) Veillez si bien sur toute votre conduite et sur toutes vos paroles, que l'ennemi ne trouve aucun mal à dire de vous. (3)

N'oubliez pas que le grand objet de votre mission est de prêcher l'Evangile, de diriger les âmes dans l'ordre du salut éternel, et non de vous occuper des gouvernemens de ce monde. *Je vous envoie*, dit le Sauveur à ses Apôtres, *comme mon père m'a envoyé* ; puis, expliquant cette mission divine, *allez*, leur dit-il, *enseignes toutes les nations, les baptisant et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit* (4) ; et ailleurs : *L'esprit du Seigneur m'a consacré par l'onction sainte, et m'a envoyé pour prêcher l'Evangile aux pauvres, pour guérir ceux qui souffrent et qui ont le cœur brisé de douleur*. (5) Quant aux affaires d'ici bas, à celles qui occupent le plus les enfans des hommes, à ces révolutions des empires dont nous avons été plus d'une fois les tristes témoins, notre devoir est d'adorer les desseins impénétrables de la Providence qui les permet, d'adresser nos vœux au ciel pour le bonheur des peuples ; de nous

(1) Rom. XII.

(2) Matth. X. 16.

(3) Tit. II, 8.

(4) Math. XVIII.

(5) Luc. IV. 18. 19.

soumettre et d'obéir avec simplicité, en tout ce qui ne blesse pas la loi de Dieu, à la puissance publique, et de prier pour ceux qui l'exercent, suivant le précepte de l'Apôtre qui écrivait à Timothée : *Je vous conjure de faire faire des supplications, des prières, des demandes, des actions de grâces... pour les Rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité; afin que nous menions une vie tranquille dans toute sorte de piété et d'honnêteté.* (1)

Si nous vous donnons ces avis, nos très-chers Collaborateurs, c'est pour faire cesser, autant qu'il est en nous, certaines plaintes qui nous ont été adressées; nous n'avons ici d'autres vues que l'intérêt de la Religion, le maintien de la paix et votre propre repos. Du reste, le langage que nous vous tenons est celui que tinrent les chrétiens des premiers siècles. Il est conforme aux décisions récemment données par le Saint-Siège, et à celles qui en sont émanées à d'autres époques. En vous adressant ces recommandations, c'est un devoir de notre ministère que nous prétendons remplir. Nous saurions, avec le secours d'en haut, en accomplir un plus difficile au péril même de notre vie, si jamais des circonstances malheureuses venaient à l'exiger de nous.

Je dois maintenant vous parler, N. T. C. F., de l'événement qui vient d'affliger l'Eglise universelle, je veux dire de la mort du Pontife qui occupait si dignement la chaire de Pierre. Pie VIII, dont la piété, la doctrine et la haute sagesse avaient mérité la vénération du monde catholique, a terminé avec sa vie un pontificat de trop peu de durée pour la prospérité de la Religion. Un double devoir nous est imposé: celui de prier pour le repos de l'âme du père commun des fidèles, quoique nous devons le croire déjà en possession de la couronne des justes, et celui d'implorer les miséricordes du Seigneur pour qu'il daigne essuyer promptement les larmes de son Eglise en lui accordant un nouveau chef digne de remplacer celui qui fait le sujet de notre douleur.

(1) I Tim. II. 2.

A CES CAUSES ,

NOUS AVONS ORDONNÉ ET ORDONNONS CE QUI SUIT :

1^o A dater de la réception de la présente, on dira à la Messe, pendant neuf jours, même aux jours solennels, exceptant néanmoins la fête de Noël, les oraisons *Pro Papa nostro Pio defuncto. (Deus qui inter apostolicos.)*

2^o L'un de ces neuf jours, il sera célébré, à la même intention, dans chacune des églises de notre Diocèse, un service solennel ; Messe *In die obitus Pontificis*. Dans l'église métropolitaine, le service aura lieu le mardi 4 janvier.

3^o Après ces neuf jours, jusqu'au moment de l'élection d'un souverain Pontife, on dira à toutes les Messes les oraisons *Pro Papa eligendo*.

4^o Le dimanche qui suivra immédiatement la réception de la présente, on chantera, avant la Grand'Messe, à la métropole et dans les paroisses, ou l'on récitera avant la Messe de communauté, l'hymne *Veni Creator*, pour attirer les lumières du Saint-Esprit sur le Conclave.

Le soir, au Salut du très-saint Sacrement, on chantera le psaume 74, *Qui confidunt in Domino*, le verset du Saint-Esprit et l'oraison *Pro Papa eligendo*.

5^o Lorsque l'élection du Pape sera connue, le dimanche qui suivra, on chantera dans toutes les églises, après la Grand'Messe, un *Te Deum*, avec les versets et oraisons *Pro gratiis agendis*, et l'on dira, pendant neuf jours, à la Messe, les oraisons *Pro Papa*.

6^o Tous les pouvoirs et permissions donnés dans le Diocèse, autres que ceux attachés aux titres de Curés, Desservans, Vicaires Aumôniers d'hospices, prisons, maisons religieuses, cesseront de plein droit le 1^{er} mars 1831, s'ils n'ont pas été renouvelés.

Et sera notre présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône des

églises paroissiales, le dimanche qui suivra sa réception ; et affichée partout où besoin sera.

Donné à Toulouse, en notre palais archiépiscopal, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing du secrétaire-général de notre Archevêché, le 23 décembre de l'an de grâce 1830.



P. T. D. Archevêque de Toulouse.

Par Monseigneur,

CABROL, *Secrét. gén., Chan. honor.*